

*status Ecclesiae*, imprimé à Lyon en 1616, in-fol., écrit à la page 593 : *Ludovicus I, cognomento Pius*. Notre vieux mot « débonnaire » n'est que la traduction du latin *pius*, qui veut dire : « facile à pardonner. » Moréri dit de même : « Louis I, surnommé le Pieux et le Débonnaire. »

L'historien moderne du Beaujolais prend évidemment *pius* pour synonyme de *sanctus*. La différence est immense pourtant.

L'Église, en décorant ses héros de l'auréole des saints, ne leur donne jamais le titre de « pieux ; » mais, à des degrés divers, ceux de « saints » et de « bienheureux : » *beati, sancti*.

*Pius* n'a pas le même sens que *sanctus*. *Pius* exprime des qualités naturelles et des vertus humaines. Le *Dictionnaire latin* de Noël traduit ainsi ce mot : « Pieux, affectueux, tendre, bon, doux, traitable, religieux. » Le peuple de la vieille Rome était religieux jusqu'à la superstition, quoique payen. Dans le langage et la pensée de l'Église, *sanctus* est réservé aux vertus surnaturelles et héroïques du grand chrétien.

Pour le maigre plaisir de déposséder Louis le Pieux ou le Débonnaire, on amoindrit donc, sans y songer, l'auréole divine de saint Louis.

M. de La Roche la Carelle continue :

« Bien d'autres souverains, nous le savons, ont reçu le titre de « pieux, » mais toujours accompagné de ceux de « très grand, » — « très puissant. »

Cette accumulation d'épithètes sonores et orgueilleuses ne se rencontre guère que chez les empereurs païens de la vieille Rome, et plus particulièrement chez ceux qu'un décret du Sénat avait honorés de la couronne radiée, et mis au rang des dieux. La formule de Louis I était celle-ci : « Hludovicus, divina ordinante Providentia, imperator, augustus ; » et la voix des seigneurs, du peuple et de la postérité l'a toujours appelé simplement et chrétiennement : « Ludovicus cognomento Pius ; » Louis surnommé « le pieux, » synonyme de notre vieux mot « débonnaire. »